

Intitulé de l'UE	Langue
Section(s)	- (2 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / orientation Géomètre / Cycle 2 Bloc 1 - (2 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / orientation Construction / Cycle 2 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Laurence REMACLE	14	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Anglais	14h	Laurence REMACLE

Prérequis	Corequis
- Communication et langues	

Répartition des heures
Anglais : 3h de théorie, 8h d'exercices/laboratoires, 3h de travaux

Langue d'enseignement
Anglais : Anglais

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics ◦ Communiquer dans une ou plusieurs langues étrangères ◦ Intégrer les réalités culturelles dans un contexte national et international • S'engager dans une démarche de développement professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'autoévaluer pour identifier ses besoins de développement ◦ Organiser son savoir de manière à améliorer son niveau de compétence

Objectifs de développement durable
<p>Education de qualité</p> <p>Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>



- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.

Acquis d'apprentissage spécifiques

L'étudiant devra être capable :

- d'appliquer les règles grammaticales et syntaxiques révisées pendant le cours
- de comprendre et utiliser correctement le vocabulaire professionnel et technique étudié pendant le cours
- d'exprimer ses idées de façon claire et compréhensible en démontrant une bonne connaissance du vocabulaire

Contenu de l'AA Anglais

Consolidation et approfondissement grammatical/lexical en vue de préparer les étudiants au test TOEIC. Niveau attendu = B2 (soit 785 points au TOEIC Listening and Reading)

Tests réguliers sur Moodle afin d'identifier les lacunes grammaticales/lexicales. Remédiation en classe.

Exercices de compréhension écrite et orale (anglais à caractère général, contexte professionnel, activités de l'entreprise, etc)

Exercices de production écrite et orale (anglais à caractère général, contexte professionnel, activités de l'entreprise)

Méthodes d'enseignement

Anglais : travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures

Supports

Anglais : syllabus, notes de cours, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Anglais

Liste non exhaustive :

- Working in English, Cambridge (livre et audio)
- English Grammar in Use, Murphy
- English Vocabulary in Use, Mc Carthy, M. & O'Dell
- Divers sites internet (OneStopEnglish, BBC News, CNN Student News, etc)

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français, Anglais
Méthode d'évaluation	Un <u>test TOEIC OBLIGATOIRE</u> est organisé dans le courant du Q1 (voir planning de cours). Afin de se conformer aux exigences de la CTI, les étudiants doivent obtenir un score de 785 (Niveau minimum requis par la CTI et correspondant à un niveau B2 sur l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues). Une note sur /20 sera attribuée selon la grille de correspondance ci-

dessous.

Toute absence non justifiée au test sera sanctionnée par un 0/20.

Grille de correspondance:

C2+ = 20

C2 = 19

C2- = 18

C1+ = 17

C1 = 16

C1- = 15

B2+ = 14

B2 = 13

B2- = 12

B1+ = 9

B1 = 8

B1- = 7

A2+ = 5

A2 = 4

A2- = 3

A1+ = 2

A1 = 1

A1- = 0

Si un étudiant n'obtient pas 785 ou plus au test TOEIC, il pourra présenter un test écrit équivalent mais non officiel pendant le Q2.

En cas de seconde session, l'étudiant présentera un test écrit équivalent mais non officiel afin de valider le niveau B2 requis.

Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Anglais : **oui**

Année académique : **2024 - 2025**